No 12 observation

sur la cure d'une hydropisie ascite.

Antoine moreau habitant de la ville de fellelin en marche, diocese de limoges, agé de cinquante deux ans, d'un temperament fort robuste, s'occupant à la pratique, et vivant d'une maniere fort mediocre, n'ayant pour tout bien qu'une modique maison fut attaqué en 1779 d'une douleur rhumastismale qui s'etoit fixé sur le bras droit, qui lui occasionnoit un tremblement considerable, et le mettoit dans l'impossibilité de pouvoir presque se servir de ce membre, les gens de l'art qui furent appellés à son secour, lui ordonnerent differens remedes qui furent employés sans succès voyant leur inefficacité et que ses douleurs etoient toujours les memes depuis plus de six mois qu'il souffroit. M. M. les medecins et chirurgiens lui conseillerent d'aller prendre les eaux mineralles d'evaux petite ville située dans le bourbonnois, le dit moreau en ayant fait usage ainsi que des bains et des douches pendant l'espace de huit jours, il se trouva un peu soulagé et sentit à même de reprendre ses occupations ordinaires.

il jouit pendant huit jours d'une assez bonne santé, mais il fut ensuite attaqué d'une fievre putride qui se manifesta avec tous les caracteres attachés à cette maladie, il fut traité par les gens de l'art pour cette derniere pendant l'espace de quatre mois, au bout duquel tems il se trouva tres affoibli, soit par l'effet des remedes dont il fit usage, soit par les effets de la maladie même. il commença à prouver alors une lassitude extreme, une insomnie des plus cruelles, et un dégout général par toutes sortes d'alimens. les facultés digestives de son estomach furent entierement eteintes et les alimens les plus faciles à digerer ne passoient nullement à la faveur des sorties.

Au mauvais etat des organes de la digestion se joignit encore une fievre lente qui le consumoit peu-à-peu et lui faisoit craindre avec raison les suites les plus facheuses; la trophie et la maigreur l'empatement de toutes les parties de son corps et il devenoit dans cet etat l'espace de huit mois, ressemblant plutot à un cadavre ambulant qu'à un etre animé. à ce dernier terme il sentit des douleurs dans l'hypocondre droit et dans la région inguinale du même coté, lorsqu'il faisoit quelque mouvement il sentoit des douleurs qui sembloient etre occasionnées par le ballottement d'un fluide qui etoit dans la capacité du bas ventre et région hypogastrique, la respiration etoit alors laborieuse et difficile, le mauvais etat de la poitrine augmentoit tous les jours, les digestions n'etoient point meilleures, et l'ecoulement des urines fut moins abondant. ces dernieres etoient d'une couleur fort rouge, et laissoient poser un sédiment de couleur briquetée et lui occasionnoient des douleurs de cuisson en les rendant, et une dysurie des plus violentes. ce dernier symptome fut regardé par les gens de l'art comme l'effet de l'etat inflammatoire des voyes urinaires.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 57 n° 139

on mit donc en usage des fomentations Emolientes, des
Boissons antiplogistiques et autres Remedes convenables en
pareil cas. l'usage de ces Remedes continués pendant deux mois,
rendit les urines plus abondantes, plus limpides et non
cuisantes. malgré que les voies urinaires fussent en meilleur
Etat, la mauvaise situation du malade continuoit toujours,
les symptomes Enoncés ci dessus, tels que les douleurs,
l'oppression et la maigreur faisoient de jour en jour des
progrès; on ne douta point alors que le dit morceau Etoit
menacé d'hydropisie et qu'il courroit insensiblement à sa perte.
Cette opinion se confirma et au bout d'un mois il sentit
un Epanchement considerable dans le bas ventre,
cet Epanchement faisoit aussi des progrès, et ce fut alors que
desesperant pour sa vie, il ne douta pas un instant
qu'il faloit venir à la ponction, mais les gens de l'art
ayant été appellés, ils jugerent qu'il falloit d'abord
commencer à lui faire des scarifications aux jambes
avant d'en venir à la premiere ponction, ces scarifications
n'ayant pas repondu aux voeux des gens de l'art, ils en
vinrent à une ponction. dans cette premiere operation
on lui tira trente six livres d'eau de couleur limpide sans
aucune mauvaise odeur, et qui etant soumise à l'action
du feu ne subit aucun changement pas meme celui de
la coagulation. on joignit à la ponction l'usage des hydragogues
et des drastiques qui ne produisirent d'autre Effet que de
beaucoup Echauffer le malade. on employa envain d'autres
remedes tels que les sels lixiviels, les fondants, les martiaux
et tous les toniques en general, l'effet de tous ces remedes
se borna à rendre l'Ecoulement des urines plus abondant,
et produire des demangeaisons tres incommodes, mais la
maladie faisoit toujours des progrès, et les gens de l'art
furent obligés de faire tous les quinze jours la ponction
qui fut repetée jusqu'à onze fois. la nature et la qualité
des Eaux furent toujours les memes et en meme quantité.
le malade soutint toutes les ponctions avec une fermeté
audela de ce qu'on devoit pretendre, mais malgré le
courage il desesperoit entierement de son etat, voyant que
les remedes dont il faisoit usage ainsi que les ponctions
ne detruisoient point la cause de sa maladie et ne
remedioient qu'à cet effet.

Dans cet Etat le scrotum, les cuisses et les
jambes s'amplifierent et rendirent l'etat du malade
plus facheux. l'engorgement des jambes etoit si considerable
qu'on crut devoir y appliquer des vesicatoires pour obtenir
le degorgement de ces parties.

Ce dernier remede fut employé sans succès,
et on en vint aux scarifications qui jointes aux remedes
de madame de warin que quelques gens de l'art firent prendre

au malade fournirent un egout aux eaux imphiltrées dans les parties inferieures; le dit s. moreau s'en trouva soulagé à la suite de ces scarifications il survint aux jambes des phlictenes tres considerables qui s'étant percées d'elles mêmes furent une voie par laquelle la nature cherchoit sans doute à se débarasser. En effet dés ce moment le dit sieur moreau se trouva mieux, et l'écoulement abondant qui avoit lieu par les playes de ses jambes, a remédié a l'epanchement du bas ventre, de maniere que depuis cette epoque il n'a plus eu besoin de ponction. Ce fut alors que les forces de son estomach se sont peu-à-peu rétablies, et il prenoit quelque peu d'alimens sans etre incommodé. guidé par la nature et lassé du régime de vie qu'on lui prescrivoit depuis si longtems, il s'est livré lui même à ses appetits, et s'en est bien trouvé: tant il est vrai que la nature ne trompe jamais ceux qui sont dociles à sa voix, et savent l'écouter. les forces du sieur moreau se rétablissant peu-à-peu, la transpiration devint abondante et lui occasionnoit en passant à travers les pores de sa peau, les plus vives démangeaisons; ces excretions naturelles ont totalement changé son état et l'on fait passer au grand étonnement des gens de l'art, et de tout le publiç, de la mort à la vie, de maniere qu'aujourd'huy et au bout de vingt mois entiers que sa maladie à commencé, le sieur antoinne moreau jouit d'une santé qui sans etre des plus parfaites, lui fait esperer dans peut une entiere guerison, son ventre n'est plus enflé, il n'y a point d'epanchement dans sa capacité, il dort boit et mange passablement suivant toujours un régime reglé ses jambes et ses cuisses sont redevenües dans leur état naturel et l'appetite qu'il prend avec plaisir lui fait tous les biens possibles.

Tel Est Messieurs le precis de la maladie et de sa cure que l'on regardoit impossible, il désire que cette observation devienne interessante, et que tous les hydropiques soient aussi bien servis de la nature que l'a été le dit sieur moreau soussigné.

Moreau malade denommé cidessus et des autres parts

nous soussignes jacques moustier maitre chirurgien juré de l'hotel dieu de la ville de fellelin et gilbert blandin ancien chirurgien aide major des armées du roi, maitre et juré de la ville d'aubusson distante de la ville de fellelin de deux lieues avons l'honneur de certifier que nous avons d'un commun accord, traité, opéré et médicamenté le dit sieur moreau dans l'etat porté aux presentes observations que nous certifions sinceres et veritables, et dans

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

de Cas où le dit morcau ne se trouveroit pas radicalement guerri, et qu'il lui reviendroit quelque symptôme de cette maladie, nous aurons l'honneur d'en donner avis à MM. de la faculté de médecine et chirurgie, en les priant de vouloir bien nous donner leur avis sur ce qu'il conviendroit de faire dans le cas où il surviendroit au dit morcau quelques symptômes de cette même maladie, et avons l'honneur de les prier de nous donner pareilement leur avis sur les observations ci dessus, et nous nous sommes soussignés à Melun en la maison dudit morcau ce 4 avril 1783.

Flandin Moutier